

Article 31 du Règlement

res et à s'occuper d'autres affaires. Ils ne m'ont pas écouté.

Chaque jour, les députés de l'opposition passent toute la période des questions à interroger le gouvernement au sujet de ces fuites.

Pourtant, les députés de l'Île-du-Prince-Édouard devraient lui poser une ou deux questions au sujet de Summerside. Ils le devraient indubitablement. Les députés de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve devraient l'interroger au sujet des pêches. Ceux du Nouveau-Brunswick devraient faire de même au sujet des forêts. Les députés du Québec pourraient l'interroger au sujet de la langue, tout comme ceux du Manitoba pourraient l'interroger au sujet de la défense. Je suis sûr qu'il y a au Canada moins un député qui pourrait lui poser au moins une question au sujet de VIA Rail, des taux d'intérêt ou du budget. Mais il se tait.

Tandis que nous passons des semaines à discuter qui sait quoi au cours d'une période de deux heures, nous restons indifférents à des questions qui intéressent des localités entières.

Les députés devraient indéniablement interroger le gouvernement au sujet des fuites, mais ils devraient l'interroger également au sujet de questions qui intéressent les Canadiens, et non pas simplement les hommes politiques et les journalistes.

* * *

LE NORD CANADIEN

LE MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ D'ÉTUDIER L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, cette semaine, le ministre des Finances (M. Wilson) a modifié le mandat du groupe de travail chargé d'étudier l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord. Par suite de cette modification, le groupe de travail ne doit plus se borner, dans son rapport prévu pour l'automne, à faire des recommandations qui n'ont pas d'incidences financières, c'est-à-dire qui n'ont pour effet ni d'augmenter ni de diminuer les recettes du gouvernement.

Au cours de sa tournée nationale, le groupe de travail a entendu les témoignages de particuliers et de groupes qui souhaitent un régime fiscal juste et équitable pour les habitants des régions nordiques ou isolées. Le groupe de travail est maintenant prié de tenir compte du nouveau programme d'austérité budgétaire du gouvernement, ce qui ne fera que le gêner dans la formulation de ses recommandations.

• (1410)

Je souhaite que le groupe de travail reste fidèle à son mandat d'origine en préparant un rapport qui soit juste et équitable envers les habitants des régions nordiques ou isolées et en cherchant à améliorer, non pas à supprimer le programme d'avantages.

* * *

[Français]

LE CINÉMA

LE FESTIVAL DU FILM DE CANNES—HOMMAGE À DENYS ARCAND ET GILLES CARLE

Mme Sheila Finestone (Mont-Royal): Monsieur le Président, deux Canadiens se sont distingués au Festival du film de Cannes. Avec son film *Jésus de Montréal*, Denys Arcand a remporté le plus prestigieux prix jamais obtenu par un Canadien.

Une fois de plus, Denys Arcand revient au pays, fort de l'estime bien méritée de ses pairs, des éloges—plutôt rares— et des critiques qui ont jugé son film comme le meilleur des 22 films en compétition.

Et ce n'est pas tout! De son côté, Gilles Carle a raflé le prix de la compétition pour courts métrages avec son film *50 ans de l'ONF*. En deux minutes et quarante seulement, ce cinéaste a su célébrer avec émotion et créativité cet anniversaire de l'Office national du film.

Certains députés peuvent penser que Denys Arcand doit s'excuser, mais nous, nous félicitons ces Canadiens de grand talent pour leur contribution à la vie culturelle de notre pays et pour la fierté qu'ils nous apportent.

Nous leur souhaitons un franc succès et invitons les propriétaires de cinémas, partout au Canada, à présenter ces films, ainsi que les Canadiens à aller en grand nombre voir *50 ans de l'ONF* et *Jésus de Montréal*.

* * *

L'ORDRE DU CANADA

HOMMAGE À JEAN VANIER

Mme Gabrielle Bertrand (Brome—Missisquoi): Monsieur le Président, à notre époque que plusieurs considèrent trop matérialiste, il est réconfortant de côtoyer des hommes comme Jean Vanier à qui l'on s'apprête à décerner la plus haute décoration, celle de Compagnon de l'Ordre du Canada.

Fondateur de l'Arche, une oeuvre qui intègre merveilleusement les handicapés mentaux à la société, Jean Vanier s'est mérité l'admiration et le respect partout dans le monde où il a implanté ses 90 maisons. Ces handicapés mentaux, ces femmes, ces hommes, ces enfants qu'un écrivain célèbre a surnommés avec amour «les bouffons de Dieu», Jean Vanier en a fait ses fils et ses filles. Et l'Arche, dont il faudrait parler au pluriel tant elle est